IIM : la HAS recommande de généraliser la vaccination des nourrissons

Compte Test - 2021-06-27 17:11:16 - Vu sur pharmacie.ma

La Haute Autorité de la santé (HAS) propose de revoir le calendrier vaccinal adopté en France en 2012. Au lieu de réserver la vaccination contre les infections invasives à méningocoques (IIM) appartenant au sérogroupe B aux sujets à risque élevé de contracter une IIM à méningocoques B et aux populations ciblées dans le cadre de situations spécifiques (foyers de cas, épidémie, hyperendémie localisée), la HAS préconise de vacciner tous les nourrissons. La recommandation de la HAS s'explique par la gravité des IIM qui touchent les nourrissons et les jeunes enfants. Un taux allant de 9 à 12% d'entre eux succombent aux IMM et environ 6% des cas présentent des séquelles précoces. En France, deux vaccins sont disponibles : Bexsero® qui est indiqué dès l'âge de 2 mois avec un schéma vaccinal comportant 2 doses suivies d'un rappel, et Trumenba® qui ne peut être administré qu'au-delà de 10 ans. La HAS indique, par ailleurs, que le fait de vacciner les nourrissons ne dispense pas de l'administration d'antibiotiques aux sujets contacts de cas sporadiques d'IIM B, qui reste le moyen le plus efficace de prévention de cas secondaires.